

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte des actionnaires du 7 juin 2023

Saint-Rémy-lès-Chevreuse – Le 16 mai 2023. GTT (Gaztransport et Technigaz) informe ses actionnaires que l'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires se tiendra le mercredi 7 juin 2023 à 15 heures.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions ainsi que les conditions et modalités de participation et de vote à cette assemblée, a été publié sur le site du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires « BALO » (www.journal-officiel.gouv.fr/balo) le 24 avril 2023 au bulletin numéro n°49. Cet avis peut être également consulté sur le site internet de GTT (www.gtt.fr).

L'avis de convocation, contenant l'ordre du jour et le texte des résolutions modifié, sera publié le 17 mai 2023 sur le site du BALO au bulletin n°59 ainsi que dans un journal d'annonces légales et sera également consultable sur le site internet de GTT.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres au nominatif pourra demander, à compter de la publication de l'avis de convocation et jusqu'au cinquième jour inclus avant la date de cette assemblée générale, que lui soient envoyés les documents et renseignements visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Cette demande devra être faite par le biais du formulaire d'envoi de documents complémentaires joint à la brochure de convocation et devra être adressée par voie postale à Uptevia – CTO Assemblées Générales – Grands Moulins de Pantin – 9, rue du Débarcadère, 93761 Pantin Cedex France.

Les actionnaires titulaires de titres au porteur peuvent également se faire communiquer ces documents en adressant leur demande à Uptevia, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessus, en justifiant de leur qualité d'actionnaire par la transmission d'une attestation d'inscription en compte délivrée par leur intermédiaire financier habilité.

Les documents préparatoires à l'assemblée générale des actionnaires du 7 juin 2023 seront tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables (i) sur le site internet de GTT (www.gtt.fr) et (ii) au siège social de GTT, situé 1, route de Versailles, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse et chez Uptevia, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessus.

La communication d'une information ou d'un document sera valablement effectuée par message électronique, sous réserve que l'actionnaire indique dans sa demande l'adresse électronique à laquelle elle peut être faite. Les actionnaires sont ainsi encouragés à communiquer leur adresse électronique lors de toute demande.

L'assemblée sera retransmise en intégralité – en direct et en différé – sur le site internet de la Société.



Communiqué de presse

A propos de GTT

GTT est l'expert technologique des systèmes de confinement à membranes dédiés au transport et au stockage des gaz liquéfiés. Depuis plus de 50 ans, GTT conçoit et commercialise des technologies de pointe pour une meilleure performance énergétique. Les technologies GTT allient efficacité opérationnelle et sécurité pour équiper les méthaniers, les unités flottantes, les réservoirs terrestres, ainsi que les navires de transport multi-gaz. Le Groupe propose également des systèmes destinés à l'utilisation du GNL comme carburant, ainsi qu'une large gamme de services, dont des solutions digitales dans le domaine du Smart Shipping. GTT est aussi présent dans l'hydrogène à travers sa filiale Elogen, qui conçoit et assemble des électrolyseurs destinés en particulier à la production d'hydrogène vert.

GTT est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (Code ISIN FR0011726835, Ticker GTT) et fait partie notamment des indices SBF 120, Stoxx Europe 600 et MSCI Small Cap.

Contact Relations Investisseurs

information-financiere@gtt.fr / +33 1 30 23 20 87

Contact Presse:

press@gtt.fr / +33 1 30 23 48 45

Pour plus d'information, consulter le site www.gtt.fr